



M. Romain Baubry
Député des Bouches-du-Rhône

À Paris, le 2 avril 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Romain BAUBRY veut exclure les trafiquants de drogue des aménagements de peine

Romain BAUBRY, député des Bouches-du-Rhône, a déposé un amendement à la proposition de loi visant à faire exécuter les peines d'emprisonnement ferme, discutée en hémicycle ce jeudi 3 avril dans le cadre de la niche parlementaire du groupe Horizons.

Cet amendement prévoit que les personnes condamnées pour trafic de stupéfiants ne puissent plus bénéficier d'aucun aménagement de peine.

« Ces trafics gangrènent l'ensemble de notre territoire, alimentent des réseaux de délinquance et de criminalité et sapent l'autorité de l'État. La demi-mesure sécuritaire ne peut plus être la règle. »

Pour Romain BAUBRY, la sécurité des Français et l'autorité de la justice doivent désormais primer.

Romain BAUBRY

Député de la 15^{ème} circonscription des Bouches-du-Rhône

Conseiller Municipal de Sénas

Romain BAUBRY

Député de la 15^{ème} circonscription des Bouches-du-Rhône
126, rue de l'Université 75007 PARIS – romain.baubry@assemblee-nationale.fr – 07 86 62 27 34